

Apollonia, "l'escroquerie du siècle" qui a fait 50 victimes en Occitanie dont 20 dans les P.-O.



Une cinquantaine de personnes serait victime d'Apollonia en Occitanie, dont vingt dans les Pyrénées-Orientales Photo d'illustration L'Indépendant

Publié le 02/05/2019 à 17:44 / Modifié le 02/05/2019 à 18:44

Des placements retraites destinés aux professions libérales auraient fait des milliers de victimes en France. Une arnaque commencée il y a une dizaine d'années et dans laquelle seraient tombés une cinquantaine d'habitants de la région.

Des appartements surévalués de "70 % à 100 %", selon une victime, et vendus sur plan, des prêts immobiliers octroyés sans que les contractants ne voient jamais un banquier, des offres de prêt "signées à la sauvette" sans respect du délai de rétractation, des échéanciers inexistantes, des montants de traites non communiqués, des notaires qui se déplacent au domicile des acheteurs... L'affaire Apollonia, du nom de cette société d'Aix-en-Provence spécialisée dans le conseil en défiscalisation, est vite devenue "*la plus grosse affaire d'escroquerie immobilière que la France a connue*", résume le président de l'association de victimes ASDEVILM. Apollonia aurait fait "*quarante à cinquante*" victimes en Occitanie, dont vingt dans le seul département des Pyrénées-Orientales (lire le témoignage d'un médecin catalan ci-dessous).

Des prêts de 2 à 9 millions d'euros

À raison de prêts portant sur 2 millions jusqu'à 9 millions d'euros pour l'acquisition de plusieurs appartements, Apollonia aurait escroqué plusieurs milliers de personnes en leur promettant l'autofinancement de la dette par les loyers. Lesquels se sont vite avérés tantôt inexistantes tantôt insuffisants. Et les emprunteurs d'autant plus vite endettés. "*Même si j'avais reçu tous les loyers, je devais encore 65 000 euros à la banque*", raconte ainsi Claude Michel "*victime à hauteur d'1,5 million d'euros*" et président de l'ASDEVILM qui a répertorié un millier de compagnons d'infortune. Ce proviseur du Vaucluse à la retraite a ainsi déposé auprès du procureur de Marseille une plainte collective au nom de 700 personnes pour "*entre autres : escroquerie en bande organisée, faux et usage de faux*".

Ce qui a conduit à la mise en examen de plus de trente personnes dont trois notaires, un courtier ou encore des représentants de banques. Certains ont ensuite été incarcérés : "*Les notaires d'Aix et Marseille et sept membres d'Apollonia sont partis aux Beaumettes pour neuf semaines*", détaille Claude Michel. Des incarcérations qui ont mis fin aux arnaques présumées.

C'était il y a dix ans et depuis "*les mises en examen ont été levées, grimace-t-il. Il y a eu beaucoup de jugements au civil mais rien au pénal, on ne peut que constater des dysfonctionnements de la justice comme le refus d'instruire du juge après une décision de la cour de cassation*". Pour les victimes présumées d'Apollonia, les lenteurs de la justice dans cet énorme dossier, sont une autre injustice : "*On veut que la justice fasse son travail notamment sur la violation de la loi Scrivener*" qui protège le consommateur dans les opérations de crédit. "*On nous dit qu'on a été naïf mais quand je vois un médecin je lui fais confiance, j'ai fait confiance pareillement à ces banquiers et aux notaires qui sont des hommes de loi mais qui ont violé la loi, estime Claude Michel. Je ne désespère pas, il faut que ça aboutisse sinon on n'est plus dans un état de droit*".

« J'ai des personnes désespérées au téléphone, moi-même j'ai pensé à m'éliminer. »

L'homme est très éprouvé par ses années de lutte, "*comme nous tous*", dit-il. "*On a interpellé les 577 députés, on a eu douze réponses, on a écrit aux Gardes des sceaux successifs qui ont tous botté en touche..., on comprend les lenteurs de la justice et la présomption d'innocence mais y a des limites. On a l'impression que cette affaire ennuie tout le monde, elle stagne et pendant ce temps j'ai des personnes désespérées au téléphone. Quand on n'a plus rien à perdre, on est capable de tout. Moi-même j'ai pensé à m'éliminer, confie le retraité. Je suis chasseur et je me suis souvent retrouvé avec mon fusil à la main à me demander si j'allais faire ça là, dans mon bureau, ou dans le jardin. On est au bout du bout, ça va mal finir*".

Un médecin catalan témoigne : "On est tombé dans un piège énorme"

Médecin généraliste dans les Pyrénées-Orientales, Christophe (*) a acquis en 2007, après démarchage de la société Apollonia, neuf appartements pour un total d'1,8 million d'euros. Des biens, à 200 000 euros pièce donc, tous situés en France métropolitaine destinés à la location. Avec la promesse d'une opération blanche, les loyers devant couvrir les remboursements de ce prêt faramineux dont le contractant ignorait le montant des traites...

9 appartements pour 1,8 million d'euros

"*Apollonia a ficelé les dossiers avec les banques et les notaires, on a signé les offres de prêts et l'acceptation du prêt en même temps sans avoir vu le banquier, témoigne le quinquagénaire. On ne peut plus payer les traites, nos appartements sont saisis par les mêmes banques ! On est tombé dans un piège énorme et on nous laisse mourir*". Le généraliste assure : "*Ça fait dix ans qu'on ne vit plus, tout notre argent part dans notre défense, la justice et les procès coûtent cher, on est épuisé, il y a des suicides, des maladies...*" Le Catalan, surendetté à 110% dit avoir dépensé "*300 000 à 400 000 euros*" en frais de justice en onze ans de procédure. "*On demande que les banques reprennent leurs appartements pour que ça s'arrête, souffle-t-il. Mais ça créerait une jurisprudence...*"

(*) Le prénom a été modifié

Frédérique Michalak